



Global Alliance for Green and Gender Action

Examen de mi-parcours Résumé Synthèse

Rapport présenté par

Athari Consulting and Advisory Services

Date : octobre 2018

Résumé Synthèse

Lancée en 2016, la GAGGA est un programme sur cinq ans, établi dans le cadre de la politique « Dialogue and Dissent » (Dialogue et Divergences) du Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas. Le cadre susmentionné constitue un tournant dans les relations entre le Ministère et les organisations de la société civile (OSC), en passant d'un rapport basé, pour l'essentiel, sur les secteurs traditionnels du développement (santé, agriculture, etc.) à un rapport qui reconnaît et renforce le rôle des OSC en tant qu'organisations indépendantes susceptibles de représenter une grande diversité de groupes. Le cadre Dialogue and Dissent soutient les OSC pour leur permettre de « *se faire écho de manière efficace de points de vue alternatifs ou divergents, dans un contexte dynamique et de plus en plus mondialisé* » (Ministry of Foreign Affairs, Netherlands (MFA)).

La coordination du programme est assurée par le [Fondo Centroamericano de Mujeres \(FCAM\)](#), dont le siège est au Nicaragua, en collaboration avec [Mama Cash](#) et [Both ENDS](#), organisations originaires des Pays-Bas. Ce consortium a établi des alliances stratégiques, et notamment le [Global Greengrants Fund](#) (GGF) et [Prospera](#) ainsi qu'une grande variété de fonds, organisations non-gouvernementales (ONG) groupes de base œuvrant dans le domaine des droits des femmes et de la justice environnementale, sur le plan local, national et régional dans plus de 30 pays et trois régions (Amérique latine, Afrique et Eurasie).

L'examen de mi-parcours comprend une évaluation de la validité de la théorie du changement de la GAGGA, ainsi que des progrès effectués à la moitié de la mise en œuvre du programme GAGGA. En particulier, les termes de référence de l'EMP proposent les questions ci-après :

1. *La GAGGA vise-t-elle :*
 - a. *À renforcer les capacités des groupes de base dans le domaine du lobbying et du plaidoyer pour les droits des femmes et la justice environnementale ?*
 - b. *Appuyer le lobbying et le plaidoyer direct pour les droits des femmes et la justice environnementale, menés par des groupes de base, des fonds féminins et environnementaux et des ONG ?*
2. *Dans quelle mesure la GAGGA contribue-t-elle à la création d'alliances entre mouvements, la collaboration et l'appropriation entre les organisations pour les droits des femmes et pour la justice environnementale ?*
3. *Dans quelle mesure la GAGGA a-t-elle mis en place ses interventions comme prévu (selon le document de projet) ? Des facteurs significatifs sont-ils intervenus pour faciliter ou compliquer la mise en place de ces interventions ? Quel était le rapport entre les interventions, les facteurs significatifs et l'obtention de résultats attendus et inattendus ?*

4. *Quelles sont les leçons à tirer, et qu'est-ce qui doit changer dans le fonctionnement de la GAGGA ? Y a-t-il des activités ou approches devant être renforcées, ou d'autres qui devraient être abandonnées ?*

S'agissant d'une évaluation axée sur l'apprentissage et l'utilisation, les usagers principaux sont en premier lieu les Membres de l'Alliance GAGGA, les Alliés Stratégiques, et les Partenaires. Le présent examen repose sur des données primaires et secondaires fournies par le système de suivi et évaluation de la GAGGA. Les données prises en compte sont d'ordre qualitatif et quantitatif, et comprennent les points de vue et opinions des partenaires de la GAGGA et autres parties prenantes. Les approches et outils de collecte des données comprennent l'examen documentaire, des réunions régionales, des entretiens et une enquête en ligne visant à recueillir des témoignages de changements survenus dans les activités de lobbying et plaidoyer mises en place par des groupes de base.

Sur la base des résultats de l'examen, la pertinence et importance des activités de la GAGGA en ce qui concerne l'intensification de la collaboration entre mouvements visant le renforcement du rôle des groupes de base pour des activités de lobbying et plaidoyer dans le domaine des droits des femmes et de la justice environnementale ne font aucun doute. Sur le plan mondial et régional, les tendances identifiées indiquent que les défis auxquels les partenaires appuyés par la GAGGA font face ne font que croître en intensité et en urgence dans de nombreuses régions du monde. Parmi ces défis figurent les impacts croissants des industries sur les femmes (généralement dus à de mauvais systèmes de gouvernance des ressources naturelles), ce qui ressort dans les pertes en vies humaines des défenseurs des droits humains, ainsi que d'autres éléments tels que les conflits liés aux ressources naturelles et l'instabilité politique. À l'égal de la croissance exponentielle de l'empreinte industrielle, les espaces de la société civile et la participation à la prise de décision se réduisent, alors que la pensée patriarcale continue de dominer les instances de pouvoir. Dans ce contexte destructeur, la voix et l'engagement des femmes, des personnes trans et autres groupes minoritaires s'intensifient, et leur importance ne cesse d'être reconnue dans le cadre des programmes relatifs aux droits des femmes et de la justice environnementale. Dans ce contexte, les ressources mises à disposition par la GAGGA pour soutenir ces activités sont essentielles et opportunes, notamment eu égard des défis auxquels font face les organisations pour les droits des femmes et la justice environnementale pour accéder à des financements.

Aujourd'hui, l'Alliance englobe des partenariats conclus avec plus de 300 organisations de base disséminés dans 30 pays. Ceci est le résultat du travail collectif des 3 Membres de l'Alliance, 2 Alliés Stratégiques, 18 Fonds pour les femmes et environnementaux et 35 ONG visant à catalyser « *le pouvoir collectif des mouvements dans le domaine des droits des femmes et de la justice environnementale, vers la réalisation d'un monde où les femmes peuvent exercer leurs droits à l'eau, à la sécurité alimentaire et à un environnement propre, sain et sûr* » (GAGGA, September 2015). En 2016 et 2017, les groupes de base rassemblés au sein de l'Alliance GAGGA ont bénéficié de 3,49 millions d'euros distribués en 476 subventions, la plupart de ces subventions étant accordées à des organisations d'Amérique latine (49 %), d'Eurasie (30 %) et d'Afrique (21 %). De plus,

dans la même période, 65 subventions (3,72 millions d'euros) ont été attribuées à des ONG (43 % en Eurasie, 28 % en Amérique latine et 26 % en Afrique). La distribution géographique observée est due à la demande des régions et, en deuxième lieu, aux accords souscrits par l'Alliance relatifs à l'attribution des fonds disponibles aux régions.

De nombreux changements positifs sont à relever, en ce qui concerne le renforcement de capacités, les activités de lobbying et de plaidoyer, ainsi que la création d'alliance entre les deux mouvements. À ce jour, toutes ces expériences ont permis de tirer d'importantes leçons pour la GAGGA le long de leur évolution.

Au sein de la GAGGA, il est désormais évident que s'engager à fusionner les programmes n'est pas chose facile, et que, pour être efficace, cet engagement exige des points de vue/perspectives, des compétences, des connaissances, un réseau/des relations. À ce propos, bien que l'importance des financements soit reconnue par tous les intervenants à l'examen, dans l'ensemble il ressort que le financement seul est insuffisant. Ainsi, tous les acteurs de la GAGGA ont-ils expliqué de quelle manière ils avaient été en mesure de renforcer leurs capacités de lobbying et plaidoyer pour les deux courants. Les fonds, en particulier en Afrique et en Eurasie, ont permis d'effectuer des investissements significatifs et de renforcer les capacités et infrastructures des organisations afin de soutenir les groupes de base. Dans les trois régions, les organisations ont souligné l'importance d'un financement soutenu permettant de renforcer la collaboration des deux mouvements. Les ONG ont plutôt adopté une approche du type « apprentissage sur le tas », renforçant leurs propres capacités au moyen de la mise en œuvre d'initiatives diverses (y compris la recherche), similaire à celle adoptée par les alliés stratégiques et les membres de l'Alliance. L'appui aux activités de renforcement des capacités des groupes de base a été fourni par des ONG et certains fonds de plusieurs manières, par le biais de la formation et de l'appui à la création/le renforcement de rapports avec des intervenants influents parmi les plus fréquemment évoqués. Les actions de renforcement des capacités et l'appui apporté aux groupes de base ont produit un certain nombre de résultats positifs, qui ont été identifiés par les intervenants à l'examen, et qui comprennent notamment :

- Une assurance accrue des femmes au moment d'exprimer leurs opinions, de défendre leurs droits, de participer aux processus de prise de décision et de devenir des agents du changement ;
- Application de bonnes pratiques d'utilisation des sols/de gestion des ressources naturelles ;
- Une participation plus marquée à de nouvelles activités durables et rentables ;
- Renforcement/établissement de nouvelles coalitions/nouveaux mouvements avec d'autres organisations de femmes ou environnementales ; et
- Apparition de nouvelles figures de proue assumant des rôles de leader dans les mouvements.

Le lobbying et plaidoyer directs prennent pied également au sein de la GAGGA sur différents niveaux, visant les décideurs et les intervenants influents (y compris les autorités traditionnelles et ancestrales) sur des questions bien identifiées, dont : La terre et les ressources naturelles ; industries ; bailleurs de fonds ; organisations de financement et de justice environnementale (pour la plupart dans le domaine industriel,

notamment des industries extractives). Toutes les personnes interrogées dans le cadre du présent examen ont fortement mis l'accent sur l'importance que les groupes de base se chargent directement des activités de lobbying et plaidoyer, et l'examen a identifié de nombreux exemples de résultats impressionnants obtenus grâce à ces efforts de plaidoyer. Cependant, il a également été souligné qu'ils ne peuvent être laissés seuls, et que ces efforts pourraient être plus efficaces s'ils étaient menés dans le cadre d'une approche plus coordonnée et sur plusieurs niveaux. Ceci pourrait prendre différentes formes, par exemple différents partenaires intervenant auprès de différentes parties prenantes de manière coordonnée, et ce autour d'une cause commune. Parmi les exemples de réussites des activités de lobbying et plaidoyer sont à relever :

- Invalidation de décisions prises par les autorités locales en matière de conservation ou de développement, à l'avantage de groupes de femmes ;
- Blocage d'initiatives de développement économique non durables et destructrices qui auraient porté atteinte aux vies et moyens de subsistance des femmes ;
- Influence sur les évaluations d'impact et les politiques de protection sur le plan national ;
- Influence sur les institutions financières visant à renforcer leurs politiques et protections ; et
- Renforcement de la participation directe des groupes de base visant à exercer une influence sur le financement d'activités liées au climat (par exemple de Fonds vert pour le climat).

La GAGGA entretient un rapport direct avec le Ministère du Commerce International et la Coopération au Développement et le Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas en sa qualité d'acteur influent sur le plan mondial. Selon ce qui ressort des entretiens menés dans le cadre du présent examen la richesse des expériences et connaissances accumulées auxquelles la GAGGA a désormais accès lui permet de se constituer en un acteur encore plus influent auprès du Gouvernement des Pays-Bas dans ses efforts d'intégrer les droits des femmes et la justice environnementale. Pour que le Gouvernement en général et les Ministères en particulier puissent tirer parti de la GAGGA, un rapport plus régulier entre eux est essentiel.

L'importance de mettre en place des interventions rassemblant les programmes des mouvements pour les droits des femmes et pour la justice environnementale fait l'unanimité parmi les personnes interrogées dans le cadre de cet examen. La plupart des personnes interrogées affirment qu'elles étaient conscientes de l'importance d'agir de la sorte, et que c'est la GAGGA « qui leur a permis de passer à l'acte ». Cependant; à l'exception des groupes de base (qui, selon ce qui a été exprimé, « vivent à l'intersection des deux mouvements »), de nombreux acteurs au sein de la GAGGA continuent de se demander ce que cela signifie de rassembler les programmes, et comment mettre en pratique le concept. Ceci est le cas plutôt en Afrique et en Eurasie qu'en Amérique latine, où il semblerait que ce concept est mis en pratique depuis plus longtemps.

La contribution à la collaboration entre les deux mouvements est l'un des piliers de la GAGGA, qui est considéré comme étant fortement novateur et très apprécié aussi bien au sein de l'Alliance qu'en dehors. Dans le cadre de la GAGGA, la complexité de

l'établissement de collaboration entre les mouvements et les leçons tirées de l'intervention initiale de la GAGGA bénéficient d'une reconnaissance croissante. Parmi ces leçons figure l'hypothèse selon laquelle la création d'alliances résulte tout naturellement du fait de rassembler les organisations. Cependant, les expériences à ce jour montrent qu'un soutien plus soutenu est nécessaire pour faciliter la création d'alliances (tel que l'appui prévu par le budget attribué aux activités de connexion et apprentissage).

Les structures et mécanismes de coordination jettent les bases de la mise en application de la GAGGA. Dans l'ensemble, la coordination fonctionne normalement et ne soulève aucune préoccupation particulière quant à sa performance. Les facteurs sous-jacents qui expliquent la performance positive de la GAGGA qui ont été identifiés par l'examen comprennent : Les hauts niveaux d'engagement, de professionnalisme et de dévouement des personnes impliquées au niveau de la direction et coordination de la GAGGA ; la diversité culturelle parmi les organisations impliquées ; la diversité des expériences et connaissances que les organisations et les personnes apportent à la GAGGA. Les personnes intervenant dans l'examen ont notamment exprimé leur satisfaction vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe de coordination de la GAGGA, et de la coordinatrice du Programme en particulier. Elles ont également identifié un certain nombre de défis relevant de la coordination de la GAGGA, qui vont probablement s'intensifier à mesure que l'Alliance s'affirme et s'élargit. Pour la plupart, ces défis semblent être en lien avec la sous-estimation des besoins propres d'une alliance aussi complexe que la GAGGA. En particulier, les ressources humaines, en temps ou autres (y compris les structures, procédures, les ressources budgétaires liées aux frais du personnel et de coordination, par exemple les voyages) qui sont nécessaires à la coordination et mise en œuvre, ainsi que le temps nécessaire à créer et entretenir des rapports de travail solides entre des cultures organisationnelles très variées.

La GAGGA est l'unique partenariat dirigé par le Sud bénéficiant d'un appui du Ministère. Ceci représente une opportunité considérable, mais pose à la fois d'importants défis. Il existe aujourd'hui un grand nombre d'études concernant les partenariats Nord-Sud, relatifs notamment aux retombées pour le développement durable (consulter, par exemple (Ashman, 2001)). Les impacts négatifs sur les partenariats des déséquilibres entre les pouvoirs dans des situations où les partenaires du Nord sont tenus de rendre compte aux bailleurs d'actions menées dans le Sud sont constatés de plus en plus fréquemment. Un partenariat dirigé par le Sud, tel que la GAGGA, constitue une opportunité importante pour que les partenaires en développement acquièrent de nouvelles perspectives sur les formes d'interagir avec des partenaires du Sud. Ceci exige cependant une démarche réfléchie visant l'établissement de partenariats, tout en apprenant à composer avec les différences culturelles et à travailler selon différents rythmes et conformément à différentes normes.

À ce jour, les expériences de l'Alliance ont donné lieu à un grand nombre d'apprentissages pour la GAGGA, qui s'engage dans la deuxième moitié de sa période de mise en œuvre et au-delà. Parmi ces apprentissages figurent des alternatives d'actions à mettre en place à partir des succès obtenus et des manières de surmonter les défis relatifs aux éléments ci-dessous (*pour de plus amples informations sur les alternatives identifiées, veuillez vous reporter à la Section 4 du Rapport final de l'examen) :

- Les configurations et modalités d'interaction adoptées par l'Alliance : faire en sorte qu'il existe une compréhension commune du rôle essentiel de l'Alliance, et une harmonisation entre les structures et mécanismes opérationnel de l'Alliance et ce rôle essentiel ;
- Mise au point d'une stratégie de renforcement des capacités au niveau de l'Alliance afin d'aider les acteurs GAGGA à combler leurs lacunes qu'ils auront identifiées, de manière adaptée à chaque contexte ;
- Sur la base des expériences existantes, faciliter/encourager l'identification des priorités de lobbying et plaider au niveau de la GAGGA, afin d'adopter une approche plus centrée, mieux coordonnée et plus ciblée. Pour ce faire, il sera nécessaire d'accorder une attention particulière et un soutien plus marqué aux défenseur(e)s de droits, en faisant en sorte que les membres de l'Alliance, les alliés stratégiques, les fonds et les ONG soient suffisamment préparés pour faire face aux menaces et aux dangers auxquels les partenaires sont susceptibles d'être confrontés.
- Renforcement des appuis à la réflexion sur l'intersection des programmes, et au renforcement et continuation des processus organisationnels en cours articulés autour de la création d'alliances. Par exemple, par le biais de la mise en place d'espaces (physiques ou virtuels) pour l'échange d'idées et d'action surgissant de la GAGGA même et au-delà (théoriques et pragmatiques), sur le plan régional et inter-régional ;
- Faire en sorte que les capacités du modèle actuel de coordination répondent mieux aux besoins de la coordination de réduire les risques associés à la surcharge de responsabilités des personnes concernées. Celles-ci comprennent la capacité de communication efficace, ainsi que le suivi, l'évaluation et l'apprentissage ;
- Investir régulièrement dans des processus de formation de partenariats/relations afin de développer de manière réfléchie les points de force actuels tout en faisant face aux défis. Ceci pourrait comporter, en premier lieu, de dégager des principes concertés régissant les partenariats, ou des caractéristiques qui sont essentielles, au sens des partenaires, pour que le partenariat soit réel ;
- Envisager d'améliorer les modes et approches actuelles de communication, en mettant l'accent notamment sur une communication directe améliorée entre les partenaires de la GAGGA, surtout au niveau régional. Ceci exige également une collaboration et communication accrue entre les membres de l'Alliance sur le plan régional.
- Envisager de renforcer le système de suivi et évaluation afin de mieux détecter les différents points de vue émanant de différents niveaux en améliorant ainsi l'Alliance en général (à savoir apprentissage, données probantes pour des fins de plaider, visibilité des activités, réussites et difficultés).